



Réseau
*Famille et
Scolarisation
en Afrique*



Réseau
Ouest et Centre
Africain de
Recherche en
Education

Colloque international
Éducation, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique
Yaoundé, 6 au 10 mars 2006

IMPACT DE LA GUERRE SUR L'EDUCATION DES FILLES EN COTE D'IVOIRE

Dr BIH Emile
Mme ACKA-DOUABELE A. Cinthia



**Colloque International ROCARE/FASAF
Education, Violences et conflits en Afrique
06-10 mars 2006, Yaoundé, Cameroun**

THEME

**IMPACT DE LA GUERRE SUR L'EDUCATION DES FILLES
EN COTE D'IVOIRE**

**Communication présentée par :
Dr BIH Emile¹ et Mme ACKA-DOUABELE A. Cinthia²**

Yaoundé, Cameroun, 6-10 mars 2006

¹Adresse : Directeur Général de l'IPNETP 08 BP 2098, Abidjan 08 Côte d'Ivoire. Email : bih_emile@yahoo.fr

² Adresse : Institut d'Ethnologie, Université de Cocody, 23 BP 1355 Abidjan. Email : cinthia_ackdou@yahoo.fr

RESUME

L'analyse des principaux indicateurs de l'éducation en Afrique subsaharienne met généralement en évidence d'importants écarts entre genres en matière d'alphabétisation et de scolarisation.

La présente étude établit l'état des inégalités entre filles et garçons dans le domaine de l'éducation en Côte-d'Ivoire, en particulier pendant la crise sociopolitique et militaire survenue depuis le 19 septembre 2002 et suggère des actions à même de réduire les disparités entre sexes.

Ces disparités s'observent notamment en faveur des garçons dans tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire 1er et 2nd cycle) sur presque tous les indicateurs étudiés, notamment : les taux d'accès aux différents niveaux d'éducation, les taux bruts de scolarisation, les taux de redoublements et les indices de parité entre sexes. A quelques exceptions près, le parcours dans le système scolaire est défavorable aux filles en ce qui concerne l'accès, le maintien et la performance, tant au plan national que régional.

L'analyse de la situation de l'éducation depuis le déclenchement de la crise montre une grande perturbation dans le fonctionnement du système avec l'organisation de deux rentrées des classes, une baisse notable des effectifs scolarisés (-17,04% par rapport à ceux de 2002), une baisse globale du taux d'accroissement annuel des effectifs (de 3,09% en 2001 à 0,5% en 2002 en zone gouvernementale). La guerre a mis hors du système scolaire environ 358 332 élèves en 2002. Les filles, plus fragilisées par les traumatismes physiques, corporels et psychologiques vécus, ont également vu leur participation baisser globalement, notamment en zones ex-assiégées où seulement 29,4% des effectifs de l'année 2001 ont pu accéder à l'éducation en 2002.

Ces résultats démontrent l'importance des défis à relever en vue de l'égal accès des filles et des garçons à l'éducation, en particulier en période de crise et de post crise.

Les recommandations de l'étude dégagent différents axes d'intervention pour les acteurs de l'école (autorités politiques et administratives, parents d'élèves, enseignants, élèves et partenaires au développement) en vue d'améliorer l'accès, le maintien, la qualité, la performance et l'environnement de l'éducation offerte aux enfants et aux filles en particulier.

ABSTRACT

Comming

INTRODUCTION

L'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation est aujourd'hui une priorité commune aux principaux acteurs du monde de l'éducation, à savoir les Etats, les institutions internationales et les Organisations Non Gouvernementales (ONG). La situation de l'éducation dans le monde et les inégalités criardes qui frappent les filles et les femmes dans ce domaine constituent en effet à la fois un objet permanent de débat et un enjeu de développement. Après la décennie de la femme (1975-1985) et la Conférence Mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT) de Jomtien (1990), la question de l'accès universel et équitable à une éducation de qualité est comprise et partagée par tous. Elle constitue dès lors un nouvel enjeu du développement social et humain. Elle figure en bonne place dans les objectifs de développement du millénaire et demeure au centre des préoccupations des chefs d'Etat Africains et leurs partenaires européens dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique).

De fait, il est établi que l'analphabétisme des adultes et, en particulier, celui des femmes est une calamité au plan mondial, tant le phénomène touche de plus en plus de pays, y compris parmi les pays développés. En ce début du 21^{ème} siècle, plus de 113 millions d'enfants sont encore privés d'éducation primaire, et 880 millions d'adultes sont analphabètes. Mais le phénomène est particulièrement notable dans les pays en développement, notamment ceux d'Afrique Subsaharienne où on enregistre de faibles taux de scolarisation, un analphabétisme chronique des hommes et des femmes et une faible participation des filles à l'éducation (UNESCO, 2000 ; 2004).

Les diverses rencontres internationales organisées sur cette question, ainsi que des études réalisées ont fait des recommandations pour améliorer cette situation. Il est ainsi établi que l'alphabétisation est la base de l'éducation des enfants et constitue un moyen privilégié d'accélération du développement humain. De même, on s'accorde sur le fait que les filles et les femmes représentent la majorité de la population non scolarisée dans tous les pays du monde. On reconnaît l'idée de développer un apprentissage tout au long de la vie, en particulier en direction des filles et des femmes pour combler leur déficit d'éducation. Enfin, il apparaît nécessaire d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée (conférence de Jomtien, 1990, UNESCO, 2000). Les gouvernements de l'Afrique Subsaharienne ont fait leurs constats et orientations et se sont engagés à mettre en œuvre différents programmes d'éducation au cours de ces dernières années, programmes qui accordent une place importante à l'éducation des filles et à l'égalité entre sexes (conférence de Dakar, 2000). De plus, pour répondre aux différents défis du vingt-et-unième siècle, le cadre d'action de Dakar a proposé d'intégrer dans ce processus tous ceux qui continuent d'être exclus de l'éducation (filles, enfants travailleurs, enfants des minorités ethniques, enfants frappés par les handicaps, le VIH/SIDA, la violence et les conflits).

Dans cette perspective, l'UNICEF a développé et mis en œuvre des programmes d'éducation la réalisation de l'Education Pour Tous (EPT) en 2005 et à la scolarisation de tous les enfants en 2015.

Le gouvernement de la Côte-d'Ivoire avait déjà intégré ces objectifs dans le cadre de l'élaboration du Plan National de Développement du secteur Education/Formation (PNDEF, 1997). Ce plan vise la scolarisation universelle à l'an 2010 dans l'enseignement primaire.

La situation actuelle montre une nette progression de la scolarisation des filles avec une amélioration des taux bruts de scolarisation (74, 2% en 2001) et une nette régression des écarts entre sexes, passant de 16 à 10 points de pourcentages entre 1996 et 2001 (MICS, 2000). Mais des zones de sous scolarisation des filles subsistent dans les régions du Nord et du Sud-Ouest (Tapé et Bih, 1996 ; Dédy et al, 1997 ; MICS, 2000).

Cependant, cette évolution favorable est freinée par la grave crise sociopolitique que traverse le pays depuis le 19 septembre 2002. En effet, la situation particulière de guerre que connaît le pays a sans aucun doute un impact négatif sur les efforts de scolarisation des enfants et sur ceux des filles en particulier, hypothéquant ainsi gravement la réalisation des objectifs de l'EPT en 2015. L'école n'a pas correctement fonctionné dans les zones assiégées du Nord, de l'Est, du Centre et de l'Ouest du pays. Un afflux massif d'élèves fuyant ces zones assiégées a été observé en direction des zones sous contrôle du gouvernement, perturbant ainsi le fonctionnement du système d'éducation.

La littérature ne fait qu'une référence limitée à l'éducation dans les situations d'urgence et de crise. Cependant les rapports des organisations internationales sur la situation dans les zones de conflits montrent les guerres et les catastrophes naturelles constituent des obstacles majeurs à l'éducation pour tous et à la parité (Sommers M., 2002). En effet, « les désastres naturels tels qu'inondations, ouragans et tremblements de terre, ainsi que les conflits internes et les guerres font payer partout un lourd tribut en vies humaines et en opportunités éducatives, de même qu'elles mettent des pays et des régions entières dans le chaos, la pauvreté et l'insécurité » (UNESCO, 2002).

Dans ce contexte, il importe de savoir quel est l'impact spécifique de la guerre sur l'éducation des filles en termes d'accès à l'éducation, de maintien, de qualité et de réussite. Il est également important d'identifier et d'analyser les diverses actions entreprises pendant la guerre en faveur des filles comme groupe cible prioritaire. De même, il convient de proposer des stratégies d'intervention à même d'atténuer l'impact négatif de la guerre sur la parité de l'éducation afin de poursuivre l'amélioration de la condition de la fille à l'école.

Le présent rapport se structure en trois parties : la première partie présente la méthodologie de l'étude ; la seconde partie analyse les résultats; la troisième et dernière partie présente les propositions et recommandations issues de l'étude pour assurer l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation en période de crise.

1 - METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1. Objectifs de l'étude

De manière générale, cette étude vise à faire une analyse de la situation dans le domaine de l'éducation et de la scolarisation des filles après l'avènement du conflit armé en septembre 2002 en Côte d'Ivoire afin de proposer des stratégies pour la gestion de l'école en période de crise.

Pour atteindre cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants ont été fixés :

- 1/ Analyser les données statistiques et qualitatives sur la situation des filles dans le domaine de l'accès, du maintien, des performances et de la qualité en matière d'éducation en Côte-d'Ivoire ;
- 2/ Identifier les stratégies de gestion de l'éducation développées par les différents acteurs pendant la crise et leurs effets spécifiques sur la scolarisation des filles ;
- 3/ Proposer des recommandations favorisant l'accès, le maintien, les performances des filles et la qualité des services d'éducation offerts à l'école, en particulier en période de conflit armé.

1.2. Sites et échantillon de l'étude

1.2.1. Sites de l'étude

Dans le but de cerner la situation de l'éducation des filles à la fois en zone sous contrôle gouvernemental et en zone assiégée, l'étude est conduite dans ces deux zones. Des échantillons ont ainsi été constitués à Abidjan, San Pédro et Daloa en zone gouvernementale et dans les villes de Bouaké, Man et Korhogo en zone assiégée (voir carte ci-dessous).

Carte 1 : Sites de l'étude



Le choix des sites se fonde sur des critères objectifs concernant le poids respectif des villes retenues dans le dispositif mis en place par les responsables : Abidjan et Bouaké sont les deux villes les plus importantes du pays; San Pédro et Daloa sont deux capitales régionales proches de la ligne de front ayant accueilli les populations en zone gouvernementale ; Man et Korhogo représentent les deux capitales régionales les plus importantes après Bouaké en zone ex-assiégée.

1.2.2. L'échantillon

L'échantillon est constitué de différents acteurs et partenaires du système éducatif concernés par l'éducation des filles et par la gestion de l'école, en particulier pendant la période de crise. Il s'agit essentiellement des autorités administratives (membres du cabinet et chefs de services au Ministère de l'Education Nationale, Directeurs régionaux et départementaux, inspecteurs de l'enseignement primaire), des gestionnaires d'établissements scolaires (provisaires, principaux, directeurs d'écoles, encadreurs administratifs et pédagogiques), des partenaires (ONG), des enseignants, des parents d'élèves et des élèves.

Les effectifs concernés sont répartis entre les deux zones. La taille totale de l'échantillon est de 479 sujets dont 205 en entretiens individuels et 274 répartis en 35 focus groups de 8 personnes en moyenne (cf tableau 1).

Les différentes cibles sont proportionnellement représentées dans l'échantillon : 42,8% de filles et de femmes ; 57,2% de garçons et d'hommes ; 55,11% d'élèves et 26,1% de parents d'élèves.

La zone gouvernementale est plus fortement représentée (70,36%) que la zone assiégée (29,64%) en raison de la grande taille de la population scolaire dans cette zone et des difficultés d'accès à certaines cibles en zone assiégée.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de l'étude

Cibles→ Sites↓	Autorités		Gestionnaires Établissements		ONG		Enseignants		Parents		Elèves		TOTAL		TOTAL		TOTAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	G	F	H	%F	%H	%F+H
Abidjan	4	10	3	12	4	3	1	7	32	35	50	52	94	119	44,13	55,87	44,47
Daloa	0	3	0	2	0	0	0	2	3	4	17	17	20	28	41,67	58,33	10,02
San Pédro	0	0	1	5	0	1	0	3	16	16	17	17	34	42	44,76	55,26	15,87
Bouaké	0	0	0	3	0	1	1	4	4	6	16	18	21	32	39,62	60,38	11,06
Man	0	0	1	4	0	0	1	4	3	6	13	13	18	27	40	60	9,39
Korhogo	0	0	0	3	0	2	0	5	0	0	18	16	18	26	40,91	59,09	9,19
Total Nb %	4 23,53	13 76,47	5 14,71	29 85,29	4 36,36	7 63,64	3 11	25 89	58 46,4	67 63,6	131 49,62	133 50,38	205 42,8	274 57,2	42,8	52,2	100 %
Total Gl Nb %	17 3,55%		34 7,10%		11 2,30%		28 5,85%		125 26,10%		264 55,11%		479 100%				

1.3. Méthodes et techniques de recherche

L'étude recourt à deux méthodes complémentaires (quantitative et qualitative) en vue de cerner la situation réelle de l'éducation des filles avant et pendant la crise et les principales questions qu'elle soulève.

1.3.1. *L'approche qualitative*

La méthode qualitative consiste en une enquête par entretiens individuels et par entretiens de groupe (focus group) avec différents acteurs et partenaires du système scolaire³.

Des guides d'entretien ont été élaborés appliqués aux directeurs d'école, enseignants, élèves, parents d'élèves et gestionnaires des établissements scolaires (proviseurs, censeurs, conseillers, inspecteurs etc.). Ces entretiens sont principalement fondés sur la perception de l'école, les difficultés rencontrées, l'appréciation des actions entreprises et des propositions en vue d'améliorer l'éducation de façon générale et des filles en particulier dans un contexte de conflit armé.

Des Focus groups ont été organisés avec les élèves, les enseignants et les parents d'élèves dans un souci de triangulation.

1.3.2. *L'approche quantitative*

La méthode quantitative consiste en la collecte et à l'analyse de données statistiques disponibles sur le système éducatif pour dégager les grandes tendances à partir de l'étude de quelques indicateurs de l'éducation des filles (taux d'accès, taux de croissance, taux de scolarisation, indice de parité).

Les informations statistiques relevées au niveau national sont complétées par celles recueillies sur la scolarisation en zone gouvernementale (effectifs des élèves déplacés des zones de guerre dans des établissements relais) et en zone assiégée (effectifs des élèves participant aux cours et autres initiatives éducatives).

Les statistiques sur l'Education proviennent des publications de l'Institut National de la Statistique (INS), du Tableau de Bord Social 2001 (PNUD, 2003), des statistiques des Directions Régionales de l'Education nationale (DREN) ayant accueilli l'enquête et des annuaires statistiques du Ministère de l'Education Nationale (MEN/DIPES)⁴.

2. RESULTATS DE L'ETUDE

2.1. Evolution des données statistiques sur le système éducatif

2.1.1 Analyse des données statistiques avant la crise

Cette analyse abordera la question de la parité en considérant successivement l'accès à l'école primaire et la participation aux différents niveaux d'enseignement selon le sexe.

3.1.1.1 Accès à l'école primaire

L'accès à l'école primaire sera apprécié à partir de l'évolution des effectifs des nouveaux entrants au CP1 et du taux d'abandon au CP1.

³ Les différents guides d'entretien utilisés (entretien individuel et focus group) sont proposés en annexe 2 du présent rapport.

⁴ MEN/DIPES : Ministère de l'Education Nationale/ Direction de la Planification, de l'Informatique, de l'Evaluation et des statistiques

Evolution des effectifs des nouveaux entrants au CP1

L'un des objectifs majeurs du PNDEF [1997] est d'améliorer l'accès aux différents niveaux d'éducation, avec à court terme un taux d'accroissement des entrées au CP1 de 8% par an à partir de l'an 2000. Les actions adoptées par l'Etat avec l'appui des partenaires au développement pour accroître les infrastructures scolaires et les capacités d'accueil des différents niveaux d'enseignement ont sensiblement amélioré l'accès au CP1.

En effet, sur la période 1995 à 2000, les effectifs sont passés de 283.898 élèves en 1995 à 382.355 élèves en 2000. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs des nouveaux entrants par sexe.

Tableau 2 : évolution des effectifs des nouveaux entrants au CP1 sur la période 1995-2000

	Années scolaires					
	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01
Filles	123780	134797	135640	137508	173817	173207
Garçons	160118	171560	170544	171498	215036	209148
Total	283898	306357	306184	309006	388853	382355
Proportion de Filles (en %)	43,6	44,0	44,3	44,5	44,7	45,3
Ratio filles/garçons	0,82	0,84	0,85	0,861	0,856	0,90

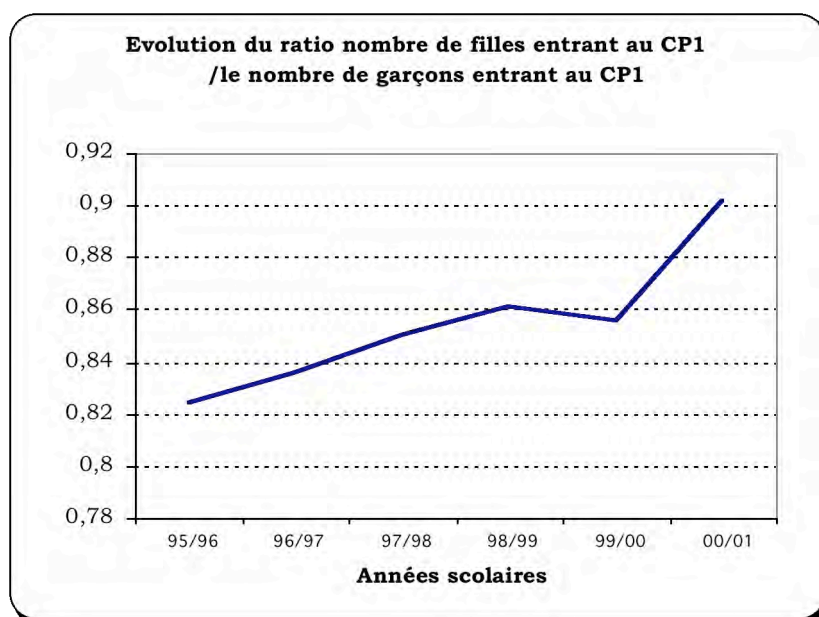
Source: MEN/DIPES

Sur la période d'étude, les effectifs des nouveaux entrants ont cru à un rythme de 6,14% par an. Ce rythme a été soutenu par l'évolution rapide des filles entrant au CP1 car le taux de croissance (6,95%) des effectifs féminins est plus élevé que celui des garçons (5,8%) sur la période d'étude.

En effet, les effectifs des filles sont passés de 123 780 à 173 207 tandis que ceux des garçons sont passés de 160 118 à 209 148.

Le rythme élevé des inscriptions des filles par rapport aux garçons a entraîné une amélioration du ratio nombre de filles entrant au CP1 par le nombre de garçons nouveaux inscrits au CP1. En effet ce ratio est passé de 0,82 en 1995 à 0,90 à 2000. La figure ci-dessous donne l'évolution de ce ratio sur la période d'étude.

Figure 1 : Evolution du ratio nombre de filles entrant au CP1/ le nombre de garçons entrant au CP1



Source : MEN/DIPES

Le ratio filles/garçons met en évidence trois phases dans son évolution au cours de la période d'étude. La première phase est caractérisée par une évolution ascendante du ratio sur la période 1995-1998. Cette croissance du ratio filles/garçons traduit la forte croissance des inscriptions des filles par rapport aux garçons sur cette période.

La deuxième phase se traduit par une inversion accidentelle de cette tendance au cours de la rentrée scolaire 1998-1999. Le taux d'accroissement des effectifs des filles ayant baissé en 1998. Cette phase est transitoire car elle n'a duré qu'une année.

La troisième est caractérisée par une reprise de la croissance de la proportion des filles inscrites par rapport à celle des garçons.

L'analyse de l'évolution des effectifs révèle deux faits d'une importance capitale. Ce sont, d'une part la croissance des effectifs des nouveaux entrants et, d'autre part, l'accroissement de la proportion des filles dans la cohorte des nouveaux entrants au CP1.

Toutefois, il serait intéressant d'analyser l'évolution de ces effectifs par rapport à la population d'âge officiel d'admission au CP1. Pour ce faire, nous analysons le taux brut d'admission au CP1 sur la période d'étude. Cet indicateur d'accès à l'école primaire se définit comme le rapport du nombre des nouveaux entrants par la population des enfants de 6 ans. L'analyse de cet indicateur nous permettra de jauger la portée réelle des politiques éducatives en matière d'accès à l'école primaire.

Evolution du taux brut d'admission au CP1

Le taux brut d'admission au CP1 dans l'ensemble a régressé sur la période d'étude. Il est passé de 65% en 1996 à 60,1% en 2000, soit une baisse de 4,9 points de pourcentage. Cette régression s'explique par l'insuffisance de l'offre d'éducation et le nombre élevé des redoublements au CP1.

L'insuffisance de l'offre d'éducation se justifie par la faiblesse du taux d'accroissement annuel des classes de CP1 par rapport au taux d'accroissement des enfants de 6 ans. En effet, le nombre de classes au CP1 est passé de 7 167 en 1995 à 7 789 en 2000, soit un taux d'accroissement annuel de 1,68% (MEN/DIPES, 1995 et 2000). Quant au nombre d'enfants de

6 ans , il est passé de 457 773 en 1995 à 519 577 en 2000, soit un taux d'accroissement annuel de 2,66% (PNUD, 2003).

Le nombre élevé de redoublement au CP1, qui est un facteur d'inefficacité du rendement interne de l'éducation, limite le nombre de places disponibles pour les nouveaux entrants. En effet, sur la période d'étude, bien que l'effectif des redoublants ait baissé, passant de 72 047 en 1995 à 71 205 en 2000, néanmoins, cet effectif représente en moyenne 20,3% des places attribuables au CP1 qui ne peuvent être pourvues par an.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe.

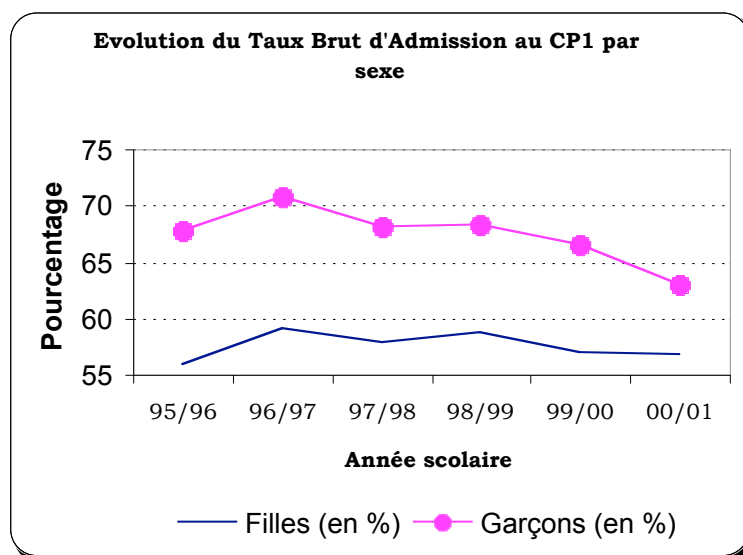
Tableau 3 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 sur la période 95 à 2000

Taux brut d'admission au CP1	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01
Filles (en %)	55,9	59,1	57,9	58,8	56,9	56,8
Garçons (en %)	67,8	70,7	68,1	68,3	66,5	63
Total (en %)	62	65	63,2	63,7	61,9	60,1

Source: MEN, DIPES

Cette baisse du taux brut d'admission se répercute sur les taux d'admission par sexe. En effet, que ce soit le taux brut d'admission des garçons ou celui des filles, on enregistre une baisse du niveau de cet indicateur dans l'ensemble du pays. Concernant les garçons, le taux brut d'admission est passé de 67,8% en 1995 à 63% en 2000, soit une baisse de 4,8 points de pourcentage tandis que celui des filles est passé de 55,9% en 1996 à 56,8% en 2000, soit une baisse de 0,9 point de pourcentage. De fait, le taux brut d'admission des garçons décroît plus vite que celui des filles.

Figure 2 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe sur la période 1995-2000



Source: MEN, DIPES

La décroissance rapide du taux brut d'admission des garçons par rapport à celui des filles entraîne une amélioration de l'indice de parité filles/garçons qui est passé de 0,82 à 0,90. Toutefois, le taux brut d'admission des filles demeure nettement inférieur à celui des garçons quelle que soit l'année considérée.

3.1.1.2 Participation aux différents niveaux de scolarisation

L'amélioration du niveau de scolarisation par l'offre de services d'éducation est la priorité fondamentale de la politique éducative en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à accroître la capacité d'accueil du système par la construction de nouveaux établissements et la réhabilitation des infrastructures existantes; mais aussi à promouvoir le secteur privé dans la politique d'offre éducative. Toutes ces mesures ont permis d'améliorer les effectifs ainsi que les taux de scolarisation aux différents niveaux d'enseignement.

Evolution des effectifs des élèves par niveau d'étude

La mise en œuvre des politiques éducatives a permis un accroissement substantiel des effectifs. Ceux-ci sont passés de 2 152 005 en 1995 à 2 686 321 en 2000 aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire général. Le taux de croissance annuel de ces effectifs est de 4,5%. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs des élèves par niveau d'étude.

Tableau 4 : Evolution des effectifs du primaire et secondaire général sur la période 1995-2000

	Années scolaires					
	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01
• Primaire						
Effectif	1662265	1735814	1807503	1910820	1943101	2046861
Filles	703138	735985	773611	814009	829704	884244
Garçons	959127	999829	1033892	1096811	1113397	1162617
% Filles	42,3	42,4	42,8	42,6	42,7	43,2
%Garçons	57,7	57,6	57,2	57,4	57,3	56,8
Ratio Filles/Garçons	0,73	0,74	0,75	0,74	0,75	0,76
Secondaire 1er cycle						
Effectif	376177	404123	410979	428505	444032	470279
Filles	127900	139827	144254	151262	161983	171511
Garçons	248277	264296	266725	277243	282049	298768
% Filles	34	34,6	35,1	35,3	36,48	36,47
%Garçons	66	65,4	64,9	64,7	63,52	63,53
Ratio Filles/Garçons	0,52	0,53	0,54	0,55	0,57	0,57
Secondaire 2nd cycle						
Effectif	113563	122914	128139	137345	155043	169181
Filles	37930	41299	43567	47521	54699	59416
Garçons	75633	81615	84572	89824	100344	109765
% Filles	33,4	33,6	34	34,6	35,28	35,12
%Garçons	66,6	66,4	66	65,4	64,72	64,88
Ratio Filles/Garçons	0,50	0,51	0,52	0,53	0,55	0,54

Source : MEN, DIPES

Les effectifs par niveau d'enseignement connaissent une progression dans l'ensemble. Ceux-ci décroissent quand le niveau d'enseignement évolue tandis que les taux annuels moyens de croissance des effectifs évoluent avec l'élévation du niveau d'enseignement.

Ainsi, sur la période d'étude, les taux annuels moyens de croissance au primaire, au secondaire 1^{er} cycle et au secondaire 2nd cycle sont respectivement de 4,25%, 4,57% et de 8,3%.

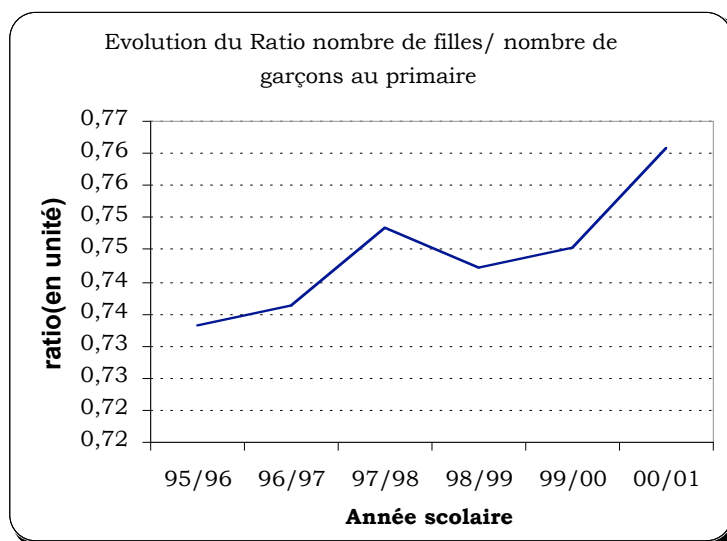
Cette situation ambivalente peut s'expliquer par l'augmentation des capacités d'accueil, plus rapide dans l'enseignement secondaire que dans le primaire. En effet, le nombre de classes du primaire est passé de 38 998 à 43 715, soit un taux de croissance annuel de 2,3%. Au niveau du secondaire général, le nombre de classes est passé de 9 652 à 13 000, soit un taux de croissance annuel de 6,1%.

Cette augmentation des infrastructures d'accueil au niveau du secondaire peut s'expliquer par la combinaison de trois facteurs. Le premier facteur est la volonté des pouvoirs exprimée à travers la politique éducative visant à permettre à 60% des enfants inscrits au CP1 d'atteindre la fin du cycle de base (la classe de 3^{ème}) et à 80% des élèves de la 3^{ème} de poursuivre leurs études au-delà de la formation de base (PNDEF, 1997). Le second facteur est la forte participation du secteur privé de l'éducation dans l'enseignement secondaire. Enfin, le troisième facteur est la volonté de réduire les écarts considérables qui existent entre la population scolarisée et la population scolarisable au niveau secondaire.

L'analyse de la répartition des effectifs par sexe et par niveau d'enseignement montre que les effectifs des filles sont en nette progression tout en restant encore inférieurs à ceux des garçons

Au niveau primaire, d'un effectif de 703.138 en 1995, on est passé à 884.244 en 2000, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,7%. Ce taux est supérieur à celui des garçons qui est de 3,9%.

Figure 3 : Evolution du ratio filles / garçons au primaire sur la période 1995-2000



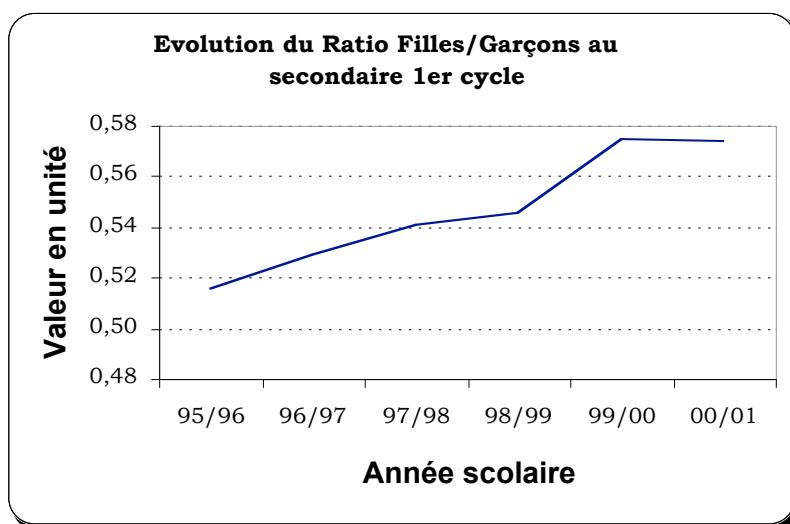
Source : MEN/DIPES

Quant aux effectifs des garçons, ils sont passés de 959 127 à 1 162 617 sur la même période, soit un taux de croissance annuel de 3,9%. On peut aussi noter que dans l'enseignement primaire, la dynamique de la scolarisation des filles est plus forte que celle des garçons. Cette observation est confirmée par l'ascendance de la courbe donnant l'évolution du ratio nombre de filles par le nombre de garçons.

Toutefois, cette croissance de la scolarisation des filles est à relativiser car elle n'a entraîné qu'une légère modification dans la structure des effectifs du primaire. La proportion des filles est passée de 42,3% à 43,2%, de sorte qu'au cours de l'année scolaire 2000/2001, les effectifs féminins représentaient un peu plus des trois quarts de ceux des garçons.

Au niveau du secondaire 1^{er} cycle, les effectifs sont passés de 376 177 en 1995 à 470 279 en 2000, soit un taux de croissance de 4,57%. La croissance des effectifs féminins a contribué davantage à l'augmentation des effectifs totaux. Les effectifs féminins sont passés de 127 900 à 171 511 sur la période d'étude, soit un taux de croissance de 6,04%. L'évolution des effectifs féminins a entraîné une amélioration de la proportion des filles. Cette proportion est passée de 34% à 36,47%. Quant au ratio filles/garçons, il est passé de 0,52 à 0,57 sur la période d'étude. La figure ci-dessous en donne l'évolution.

Figure 4 : Evolution du ratio Filles/Garçons au secondaire 1^{er} cycle sur la période 1995-2000

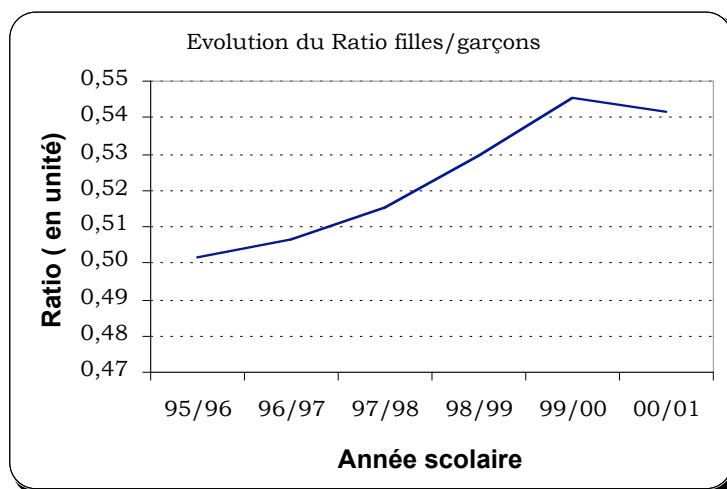


Source : MEN/DIPES

Malgré l'évolution du nombre de filles, leur effectif représente seulement 57% de celui des garçons. Autrement dit, sur huit (8) élèves du secondaire 1^{er} cycle, seulement trois (3) sont de sexe féminin.

Dans le second cycle, les effectifs sont moins importants que dans les deux niveaux précédents. Cependant, à l'instar de ces niveaux, les effectifs du secondaire 2nd cycle sont en nette augmentation. Ils sont passés de 113 563 en 1995 à 169 181 en 2000, soit un taux de croissance annuel de 8,3%.

Figure 5: Evolution du Ratio Filles/Garçons au secondaire 2nd cycle sur la période 1995-2000



Source : MEN/DIPES

Les effectifs féminins représentent un peu plus du tiers des effectifs totaux. De 37 930 en 1995, le nombre de filles est passé à 59 416 en 2000, soit 9,4% de taux annuel moyen de croissance. Ce taux est supérieur à celui des garçons qui est de 7,7%. La croissance des effectifs féminins par rapport aux effectifs masculins se traduit par l'amélioration du ratio Filles/Garçons qui est passé de 0,50 à 0,54.

Dans l'ensemble, les effectifs des garçons demeurent supérieurs à ceux des filles. Toutefois, on note qu'au fil des années, la proportion des filles scolarisées s'améliore dans chaque niveau d'étude. Cependant, une analyse comparative des proportions des filles entre les niveaux d'enseignement révèle que leur représentativité baisse avec l'élévation du niveau d'étude. Cette diminution s'explique par la fréquence élevée des redoublements et des déperditions parmi les filles.

Cependant, la croissance des effectifs scolarisés dans tous les niveaux signifie que les efforts consentis pour accroître les niveaux de scolarisation sont perceptibles. Nonobstant cette évolution des effectifs, il serait opportun d'analyser l'évolution du Taux Brut de scolarisation par niveau pour une meilleure appréciation de la politique éducative en matière de scolarisation.

Taux brut de scolarisation par niveau d'étude

Le taux de scolarisation pour un niveau d'étude donné, est le ratio de la population scolarisée par rapport à la population scolarisable. Cet indicateur permet de mesurer la participation à l'école par tranche d'âge. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des taux bruts de scolarisation par niveau d'étude.

Tableau 5 : Evolution du taux brut de scolarisation par niveau d'étude sur la période 1995-2000

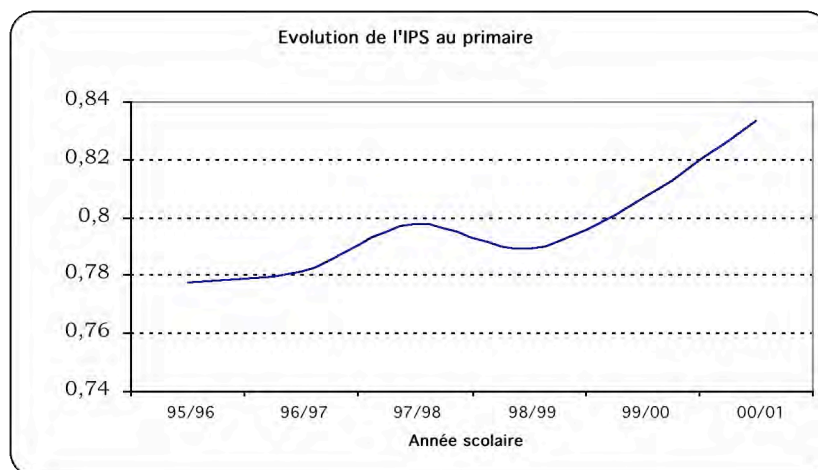
Niveau d'étude		Précolaire	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
95/96	Garçon	2,3	78,2	37	18,5
	Fille	2,2	60,8	20	7,3
	Total	2,2	69,7	28,7	12,7
96/97	Garçon	2,3	78,8	37,7	18,9
	Fille	2,2	61,6	21	7,7
	Total	2,3	70,4	29,6	13,1
97/98	Garçon	2,3	78,6	36,5	18,6
	Fille	2,5	62,7	20,8	7,7
	Total	2,4	70,9	28,8	13
98/99	Garçon	2,4	80,7	36,4	18,8
	Fille	2,4	63,7	20,9	7,9
	Total	2,4	72,5	29,5	13,2
99/00	Garçon	2,58	80,7	37,9	19,6
	Fille	2,47	65,1	22,3	8,6
	Total	2,53	73,1	30,2	13,8
00/01	Garçon	2,58	80,6	38,2	20,6
	Fille	2,47	67,2	22,5	8,8
	Total	2,53	74,2	30,5	14,2

Source: MEN, DIPES

Au niveau du primaire, on note une amélioration significative du Taux Brut de Scolarisation. Il est passé de 69,7% en 1996 à 74,2% en 2001, soit une hausse de 4,5 points de pourcentage. Sur cette période, on a assisté à une forte scolarisation des filles par rapport aux garçons. En effet, l'indice de parité entre les sexes est passé de 0,78 à 0,84, entraînant une résorption de l'écart entre garçons et filles.

En terme d'accroissement du taux brut de scolarisation, le rythme de croissance de cet indicateur est de 2,02% par an pour les filles et de 0,6% pour les garçons. Cela montre que les filles ont davantage contribué à l'amélioration du taux brut de scolarisation que les garçons, même si le taux de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons pour chacune des années.

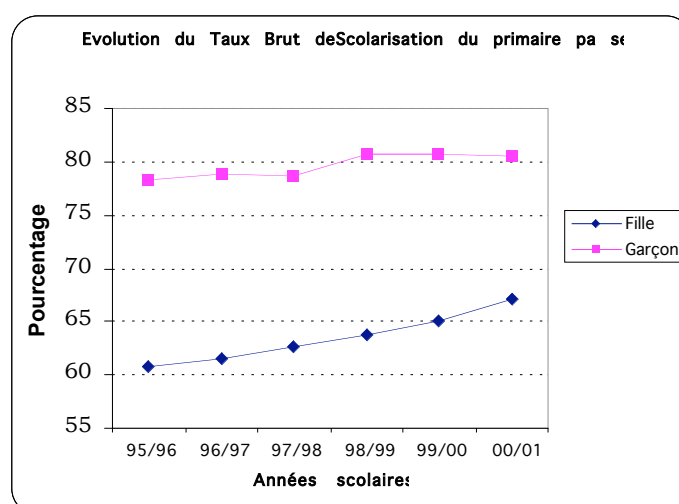
Figure 6: Evolution de l'IPS au primaire sur la période 1995-2000



Source : MEN/DIPES

Cette croissance du taux de scolarisation du primaire est l'aboutissement des efforts gouvernementaux consistant à la distribution des ouvrages scolaires aux élèves dans les disciplines fondamentales et à l'ouverture des cantines scolaires dans les zones où les taux de scolarisation étaient inférieurs à 60%. Ainsi dans ces zones défavorisées, chaque fille du primaire a reçu deux livres (français et mathématiques) et a bénéficié gratuitement d'un repas à midi; ce qui a encouragé la scolarisation des filles surtout dans les régions du Nord du pays. Cette tendance devait se poursuivre avec la politique de gratuité de l'école mis en œuvre par le gouvernement.

Figure 7 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation du Primaire



Source: MEN, DIPES

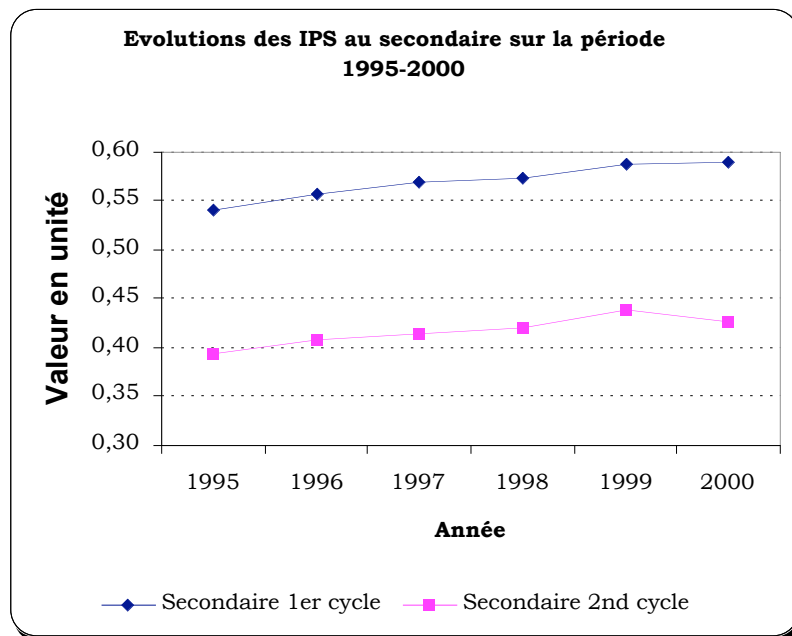
Au niveau secondaire, les taux bruts de scolarisation (TBS) sont en général faibles et n'ont pas suffisamment évolué pour chacun des cycles.

Au premier cycle, le TBS est passé de 28,7% en 1995 à 30,5% en 2000. De même, au niveau du secondaire 2nd cycle, le taux de scolarisation est passé de 18,5% à 20,6% sur la période d'étude. Cela signifie que les efforts consentis dans ce niveau pour accroître la scolarisation sont encore insuffisants compte tenu de la population scolarisable par cycle.

Dans ce contexte marqué par la faiblesse du niveau général de la scolarisation par cycle dans le secondaire, les filles présentent un tableau peu reluisant par rapport aux garçons. En effet, au niveau du secondaire 1^{er} cycle, le taux brut de scolarisation des filles est passé de 20% à 22,5%. Autrement dit, c'est près du cinquième de la population féminine de 12 à 15 ans qui est scolarisée à ce niveau. Quant aux garçons, ils représentent un peu plus du tiers des effectifs scolarisables. Le taux de scolarisation est passé de 37% en 1995 à 38,2% en 2000. Ainsi, l'indice de parité au secondaire 1^{er} cycle varie de 0,54 à 0,59.

Au niveau du secondaire 2nd cycle, les taux de scolarisation sont très faibles. Le taux moyen a évolué de 12,7% à 14,2%. Le taux de scolarisation des garçons est quasiment le double de celui des filles. L'indice de parité est passé de 0,39 à 0,43 sur la période d'étude (cf. figure 9).

Figure 8: Evolution de l'IPS au secondaire 1^{er} et 2nd cycles sur la période 1995-2000



En conclusion, la politique d'amélioration de la scolarisation des filles a produit une dynamique plus forte dans l'accès et le maintien dans l'éducation de ce groupe au cours des cinq dernières années : plus forte croissance du nombre d'entrants au CP1 chez les filles que chez les garçons, amélioration notable de l'indice de parité dans le primaire, progression plus rapide du taux d'accroissement annuel moyen aux différents niveaux de scolarisation chez les filles que les garçons.

Cette évolution satisfaisante des indices globaux ne doit pas occulter les efforts à déployer pour atteindre la parité et réduire les fortes inégalités entre les régions.

En effet, la politique éducative du gouvernement visant la gratuité de l'école et des manuels scolaires et la vulgarisation des cantines devrait contribuer à améliorer la scolarisation universelle en général et celle des filles en particulier. Cependant la grave crise militaro-politique que vit la Côte-d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 tend à annihiler l'amélioration actuelle de la scolarisation des filles.

2.1.2 Analyse des données statistiques pendant la crise

Quelle est la situation de l'école depuis le déclenchement de la crise ? Quelle configuration particulière cette crise a-t-elle donné au dispositif éducatif dans chacune des zones créées par le conflit ?

L'analyse des données statistiques⁵ de l'année scolaire 2002-2003 en zones gouvernementales et en zones ex-assiégées rend compte de la situation de l'éducation sur le plan national.

Carte 2: Partition de la Côte d'Ivoire après l'attaque du 19 septembre 2002



Ces données portent sur l'école primaire pour laquelle on dispose de statistiques désagrégées par sexe. Cependant, elles offrent de grandes tendances sur la situation de l'éducation des filles pendant la crise.

2.1.2.1 Données statistiques nationales au déclenchement de la crise

L'occupation d'une partie du territoire a provoqué l'exode massif des acteurs du système éducatif vers les zones gouvernementales et désorganisé le fonctionnement du système éducatif.

Le tableau ci-après présente les prévisions du Ministère de l'Education Nationale sur l'état du système éducatif au déclenchement du conflit dans les deux zones créées par le conflit.

⁵ Les données statistiques sur l'éducation en zones gouvernementales proviennent de la DIPES. Les statistiques des zones ex-assiégées, proviennent de l'ONG Education Pour Tous, coordonnatrice des activités scolaires dans ces zones.

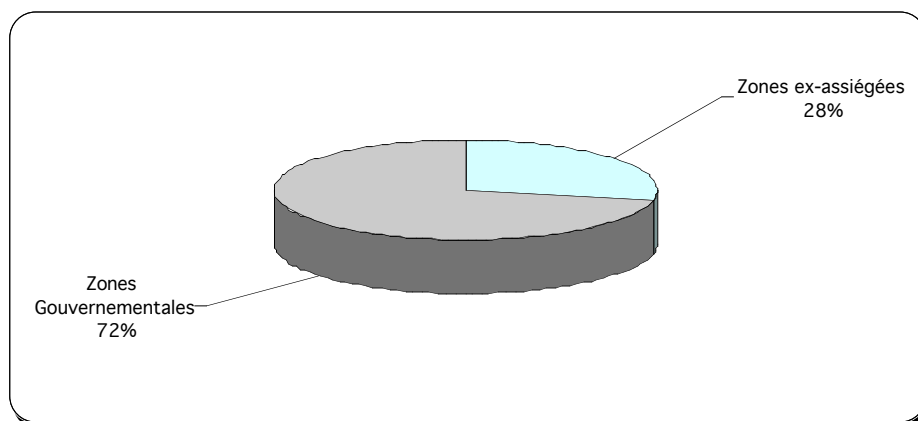
Tableau 6: Tableau de bord du système éducatif avant le conflit armé pour l'année scolaire 2002-2003

Effectifs des élèves attendus pour l'année scolaire 2002-2003					
Niveau d'enseignement	Zones non gouvernementales		Zones Gouvernementales		Total
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion(%)	
Primaire	588 936	28	1 516 675	72	2 105 611
Secondaire Général	115 234	16,4	587 086	83,6	702 320
Secondaire Technique	4 061	15,4	22 356	84,6	26 417
Total	708 231	25	2 126 117	75	2 834 348
Effectifs des enseignants attendus à la rentrée 2002-2003					
Niveau d'enseignement	Zones non gouvernementales		Zones Gouvernementales		Total
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Primaire	11 333	27,6	29 771	72,4	41 104
Secondaire Général	3 559	24,6	11 115	76,8	14 674
Secondaire Technique	350	22,1	1 232	77,9	1 582
Total	15 242	26,7	42 118	73,3	57 360
Nombre des infrastructures fonctionnelles à la rentrée 2002-2003					
Niveau d'enseignement	Zones non gouvernementales		Zones Gouvernementales		Total
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Primaire	2 768	32,6	5 715	67,4	8 483
Secondaire Général	80	14,2	485	85,8	565
Secondaire Technique	20	33,9	39	66,1	59
Total	2 848		6 200		9 048

Source : MEN/DIPES, METFP, *Statistiques provisoires, janvier 2003*

La figure ci-dessous donne les prévisions sur la répartition des élèves du primaire en fonction de la partition territoriale au lendemain du déclenchement du conflit armé.

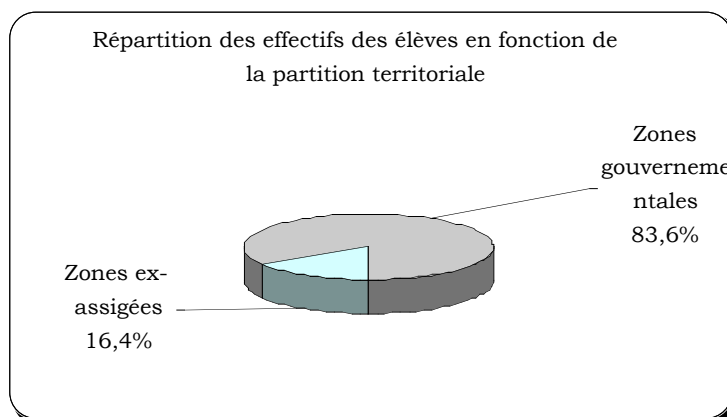
Figure 9 : Répartition prévisionnelle des élèves du primaire en fonction de la partition du pays à la rentrée 2002-2003



Source : MEN/DPES 2002

Les figures ci-dessous donnent la répartition des effectifs du secondaire général en fonction de la partition du pays.

Figure 10 : Répartition prévisionnelle des effectifs des élèves du secondaire général en fonction de la partition du pays à la rentrée 2002-2003

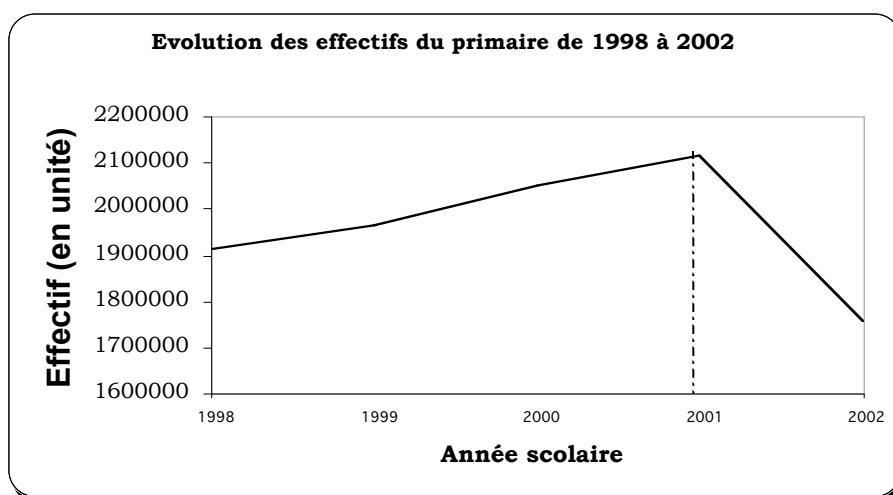


Source : MEN/DPES 2002

2.1.2.2. Données statistiques au cours de l'année 2002 – 2003

Pendant le conflit armé déclenché le 19 septembre 2002, des activités scolaires se sont déroulées dans chacune des zones créées par ce conflit. Cependant, force est de reconnaître que les efforts déployés de part et d'autre pour donner une éducation aux enfants n'ont pas permis de scolariser tous les élèves comme le montre la figure ci-dessous décrivant l'évolution de la scolarisation des enfants sur la période 1998-2002.

Figure 11 : Evolution des effectifs du primaire sur la période 1998-2002



Source: MEN/DIPES et ONG EPT

On remarque dans ce graphique que la dynamique de croissance des effectifs des enfants scolarisés dans le primaire été brusquement enrayée par la guerre. Les effectifs scolarisés sont passés de 2 113 836 élèves en 2001 à 1 753 446 en 2002, soit une variation de $-17,04\%$. En appliquant le taux de croissance annuel moyen des effectifs sur les quatre dernières années ($3,4\%$) et en considérant les effectifs scolarisés en zones ex-assiégées, on peut estimer à 358332 le nombre d'enfants qui n'ont pu fréquenter l'école au cours de l'année 2002-2003.

Face à cette baisse de la scolarisation de manière générale, qu'en est-il particulièrement de la scolarisation des filles en cette période de crise ?

Pour répondre à cette question, une analyse comparative des statistiques⁶ sur l'éducation de l'année en cours (2002-2003) et des années précédant le conflit armé a été faite en tenant compte de la partition du pays.

Etat de l'éducation en zones non gouvernementales.

Dans les zones non gouvernementales, l'exode des acteurs du système éducatif a perturbé les activités scolaires. Dans le souci d'assurer l'éducation aux enfants restés en zones non gouvernementales, l'ONG Ecole Pour Tous avec l'appui des organisations du Système des Nations Unies a organisé des activités éducatives. Le tableau ci-dessous décrit l'état du système éducatif au niveau d'enseignement primaire en zones ex-assiégées pendant le conflit.

Tableau 7: Etat du système éducatif dans le primaire au cours de l'année scolaire 2002-2003 en zones ex-assiégées pendant le déclenchement du conflit

DREN	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Effectifs des Elèves	Filles	Proportion des Filles
Bouaké	169	838	43890	19539	44,52
Korhogo	209	1025	50270	23903	47,55
Man	354	2073	62698	24956	39,80
Odiénné	67	300	16322	6094	37,34
Total	799	4236	173180	74492	43,01

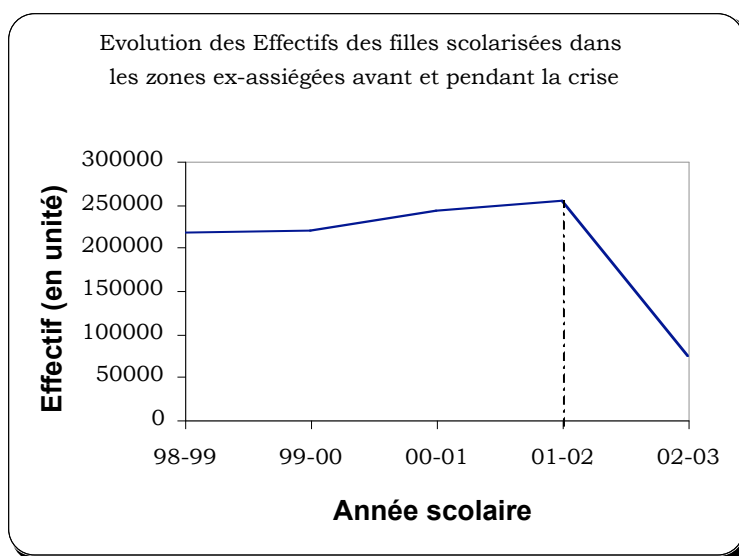
Source : ONG Ecole Pour Tous, *statistiques provisoires, 2003*

A l'analyse de ce tableau, il ressort qu'au niveau de l'enseignement primaire, seulement 799 écoles qui sont fonctionnelles sur un total de 2824, ce qui représente un peu moins du tiers (28,3%) des infrastructures scolaires situées en zones non gouvernementales. Il en est de même pour le taux d'utilisation des salles de classes : 4236 classes sont fonctionnelles sur un total de 14.167, ce qui correspond à un taux d'utilisation de 29,9%.

Quant aux effectifs scolarisés, 173.180 élèves du primaire ont retrouvé le chemin de l'école, soit 29,2% des effectifs ayant fréquenté dans ces zones l'an dernier.

⁶ Les statistiques des deux dernières années sont provisoires et partielles. Elles sont en cours de validation à la DIPES/MEN

Figure 12 : Evolution des Effectifs des filles scolarisées dans les zones ex-assiégées avant et pendant la crise.



Source: MEN/DIPES et ONG EPT

La scolarisation des filles a considérablement baissé en zones ex-assiégées. En effet d'un niveau de 253.449 élèves de sexe féminin ayant fréquenté dans ces zones en 2001, on est passé à 74.492 en 2002, soit 29,4% de l'effectif de l'année précédente. Cette baisse s'observe également chez les garçons dont l'effectif scolarisé en 2002-2003 représente seulement 27,02% de celui de l'année précédente.

Il faut noter par ailleurs que certains élèves provenant de cette zone ont été scolarisés dans les écoles relais créées en zones gouvernementales.

Tableau 8 : Répartition des élèves issus des zones de conflits ayant bénéficié d'une éducation en zone gouvernementale ou en zone ex-assiégée

Niveau d'enseignement	Effectifs des élèves attendus en zones assiégées avant le conflit	Scolarisation en zones Gouvernementales ⁷	Scolarisation en zones assiégées	
		Effectif	Effectif	Proportion
Primaire	588 936	74 470	173 180	29,4%
Secondaire Gen	115 234	58 931	43 989	38,28%
Secondaire Tech	4 061	2 325	0	0
Total	708 231	135 726	217 169	30,66%

Source : MEN/DIPES, 2003, Deuxième rentrée 2002-2003 (janvier 2003).

METFP/DFPP, 2003, Statistiques de la deuxième rentrée ; ONG Ecole pour Tous (EPT), 2003

Etat de l'éducation en zones gouvernementales

L'année scolaire 2002-2003 a vu l'organisation de deux rentrées scolaires en zones gouvernementales : la première rentrée du 16 septembre 2002, perturbée par l'avènement du conflit et la deuxième rentrée le 06 janvier 2003 à l'intention des élèves déplacés des zones assiégées ou de la ligne de front.

⁷ Il convient de noter que les élèves déplacés en zones gouvernementales proviennent à la fois des zones ex-assiégées et des zones sous contrôle du gouvernement de la ligne de front fuyant l'insécurité.

Le tableau ci-dessous donne les statistiques sur les infrastructures et les effectifs en zones gouvernementales au cours de la première rentrée.

Tableau 9: Etat du système éducatif dans le primaire au cours de la 1^{ère} rentrée scolaire de l'année 2002-2003 en zones gouvernementales

	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Effectif Garçons	Effectif filles	Effectif Total
Abengourou	210	1195	31482	25335	56817
Abidjan	2858	17005	447169	297146	744315
Bondoukou	440	2016	48173	38333	86506
Daloa	1094	5680	168396	116123	284519
Dimbokro	430	2406	55544	43661	99205
San-Pédro	603	3177	86192	59161	145353
Yamoussoukro	385	2010	49891	39140	89031
Total	6 020	33 489	886 847	618 899	1 505 746

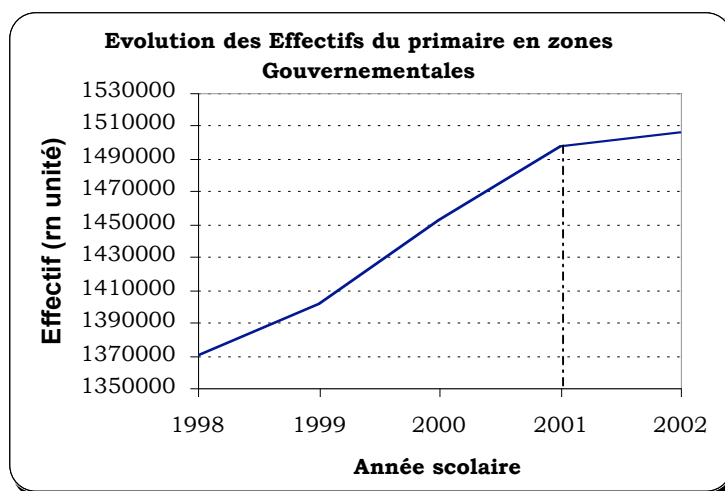
Source : MEN/DIPES statistiques provisoires

La première rentrée scolaire en zones gouvernementales a permis de scolariser près de 1.505.746 élèves au niveau primaire de l'enseignement. Cet effectif est composé de 618.899 filles représentant 41,1% de l'effectif et de 886.847 garçons.

Le nombre d'établissements fonctionnels a dépassé les prévisions faites au début de la rentrée. En effet, ce sont 6.020 établissements d'enseignement primaire qui ont fonctionné pour une prévision de 5.715.

Les effectifs scolarisés sont en hausse de 0,5% comparativement à ceux de l'année précédente dans la même zone. Le graphique ci-dessous donne l'évolution des effectifs scolarisés en zones gouvernementales sur la période 98-2002.

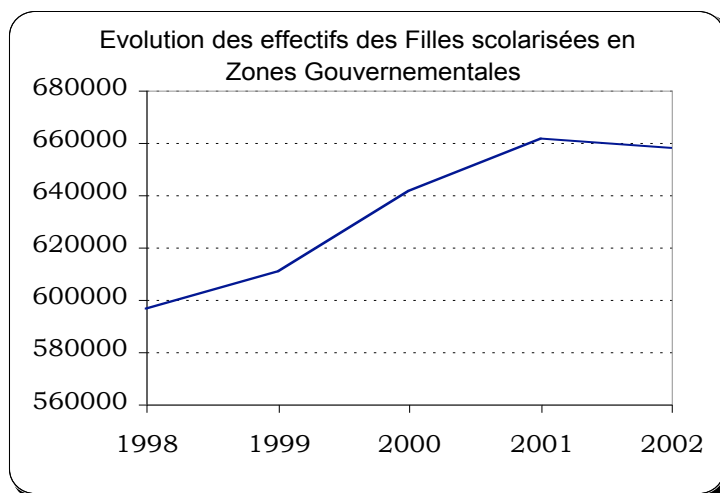
Figure 13 : Evolution des Effectifs du primaire en zones gouvernementales



On note cependant une baisse du taux d'accroissement annuel des effectifs au cours de l'année scolaire 2002-2003 car celui-ci est passé de 3,09% en 2001 à 0,5% 2002. Cette baisse des effectifs en zones gouvernementales peut s'expliquer par l'absence d'activités scolaires sur les lignes de front. En effet, compte tenu de la proximité de la ligne de front dans certaines localités, les acteurs du système scolaire (en particulier le personnel enseignant), ont dû quitter ces localités. L'effectif des filles scolarisées est passé de 661.201 en 2001 à 657.816 en 2002, soit une variation -0,5%.

La figure ci-dessous donne l'évolution des effectifs des filles scolarisées en zones gouvernementales sur la période 1998-2002.

Figure 14 : Evolution des effectifs des filles scolarisées en zones gouvernementales sur la période 1998-2002

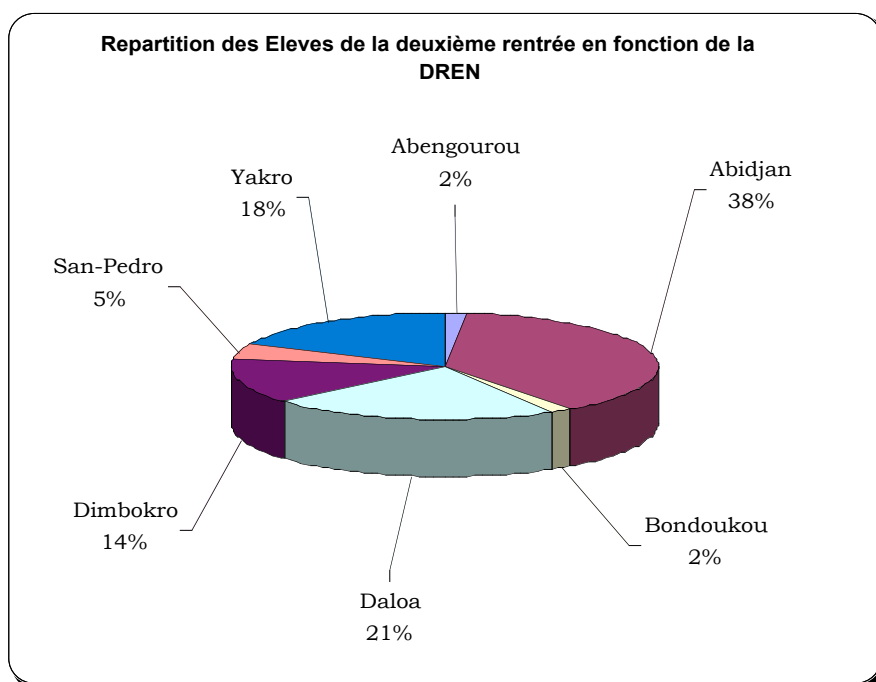


Source : MEN/DIPES

Quant à la scolarisation des garçons en zones gouvernementales, on note une légère hausse de leur effectif. En effet, celui-ci est passé de 836.416 en 2001 à 847.980 en 2002, soit une hausse de 1,38%.

Les déplacements massifs des acteurs du système éducatif vers les zones gouvernementales ont rendu nécessaire l'organisation d'une deuxième rentrée scolaire dès le mois janvier 2003 pour scolariser 74.470 élèves issus des zones assiégées au sein de 75 établissements relais. La figure ci-dessous donne la répartition des élèves dans les Directions Régionales d'accueil.

Figure 15 : Répartition des élèves déplacés en fonction des DREN d'accueil



Source : MEN/DIPES 2003

L'analyse du système éducatif révèle une réelle dégradation de la situation de l'école pendant la guerre. En effet, malgré les efforts accomplis par les autorités des deux zones créées par le conflit pour maintenir la pérennité de l'accès à l'éducation, on note une baisse remarquable des effectifs scolarisés au plan national.

2.2. Analyse des résultats de l'enquête qualitative

2.2.1. Les difficultés des filles en matière d'éducation pendant la guerre

La période de guerre est marquée par de nombreuses difficultés qui touchent le système d'éducation dans son ensemble quel que soit le site. Les dérèglements affectent l'organisation administrative, les infrastructures, les ressources humaines, les équipements pédagogiques ainsi que l'environnement socioéconomique.

Les difficultés auxquelles les filles sont confrontées le domaine de l'éducation s'aggravent en période de guerre. Ces difficultés sont nombreuses, variées et souvent de nature identique quelle que soit la zone où l'on se situe (sous contrôle gouvernemental, hors contrôle gouvernemental).

2.2.1.1 Les difficultés en zone sous contrôle gouvernemental

Les difficultés d'accès et de maintien peuvent se résumer sous les principales rubriques suivantes:

- les difficultés économiques et financières ;
- les difficultés physiques et matérielles ;
- les difficultés psychologiques et sociales.

Les filles sont souvent victimes de violences et d'exactions corporelles (viols, agressions verbales et physiques, etc.). Ainsi, pour des raisons de sécurité, les parents préfèrent garder leurs filles auprès d'eux, plutôt que de les inscrire dans une école relais; surtout quand il s'agit de parcourir de longues distances pour y parvenir. Cette attitude des parents s'explique par le climat d'insécurité amplifié par la presse à travers des titres comme: "*les assaillants attaquent Abidjan demain*"; ou "*les missiles sont livrés à Monrovia, pour abattre les hélicoptères des FANCI*".

Par ailleurs, il y a un manque de structures d'accueil spécifiques pour les filles, ce qui ne permet pas d'appréhender leurs difficultés particulières.

En outre, l'on note une démotivation des élèves et une culture de la guerre. Les élèves tiennent des propos très agressifs vis-à-vis de leurs camarades et des enseignants (cf. encadré ci-dessous)

Les difficultés des élèves déplacés :

Le cas d'une école relais à Abidjan : Ecole Phœnix Cocody

L'école Phœnix d'Attoban est située dans la commune de Cocody. C'est un groupe scolaire qui comprend une école primaire et une école secondaire.

L'école relais a été créée au sein de l'école secondaire pour accueillir les élèves déplacés.

Ces élèves rencontrent souvent d'énormes difficultés. D'abord pour l'inscription, il leur faut fournir des documents administratifs, justifiant leur statut, leur niveau et la moyenne en classe. Ce qui n'est pas toujours évident pour des personnes sorties précipitamment des zones de guerre, emportant seulement le minimum nécessaire. Le recrutement est donc très sélectif, limitant ainsi l'accès.

Ensuite, certains élèves déplacés inscrits dans cette école proviennent d'autres communes telles que le Plateau et d'autres quartiers de Cocody (Angré, Cocody Centre, etc.). Il se pose

2.2.1.2. Les difficultés en zone ex-assiégées

La guerre a accentué la situation de pauvreté des parents du fait des difficultés d'écoulement des récoltes (coton, anacarde, mangues). De plus, malgré la réouverture de certaines écoles, nombre de parents n'ont pu inscrire leurs enfants ou ont choisi de scolariser uniquement les garçons. Les cotisations (1000 FCFA) exigées des élèves ainsi que les frais de fournitures constituent un sérieux frein à l'accès et au maintien des filles à l'école. Par ailleurs, comme c'est le cas en zone sous contrôle gouvernemental, les filles sont un soutien financier pour les parents dont les garçons ont été enrôlés de gré ou de force dans la guerre.

En outre, certaines écoles ont été transformées en camps militaires, et d'autres fermées ou saccagées. D'où, le problème de l'accès aux infrastructures scolaires de base.

Par ailleurs, l'exode massif de la majorité des acteurs et gestionnaires du système éducatif, constitue un véritable handicap dans la mise en œuvre des initiatives éducatives.

La crédibilité du système éducatif est alors remise en cause par les parents, limitant ainsi l'accès des filles à l'école.

Ces filles sont aussi victimes de viols, d'agressions et d'intimidation de la part des guerriers. Ainsi, pour jouir d'une certaine protection de soi et des siens, la jeune fille se prostitue avec ces derniers. Ce phénomène est plus observé à Bouaké et à Korhogo. Comme le dit un parent d'élève, "à la suite du groupe d'artistes musiciens qui affirme : « à chacune son mari », ici à Bouaké, c'est : « à chacune son soldat ».

Enfin, les combats répétitifs entre les belligérants ainsi que la circulation des soldats en arme dans la ville ne sont pas de nature à inciter les parents à inscrire leurs enfants à l'école.

Somme toute, la guerre a installé dans les esprits et dans les cœurs un climat d'insécurité et de suspicion. Elle a libéré les rancœurs qui empêchent l'établissement de rapports cordiaux, la circulation des populations et la réalisation des activités normales de la vie quotidienne. Les mœurs se sont brutalement libéralisées avec l'apparition de guerriers venus d'horizons divers et la mauvaise influence des médias. Ainsi, la prostitution des filles s'est développée au détriment de l'école.

« Les enfants ont pour modèle les soldats et il s'installe une culture de la guerre au sein de la société », regrette une enseignante à Korhogo.

L'incidence négative de cette situation d'insécurité et de peur sur les consciences individuelles et collectives freine la scolarisation des filles en période de guerre. L'encadré ci-après résume bien ce constat.

A Bouaké, au Lycée Classique, au cours d'un entretien individuel

A la question de savoir si les élèves connaissent des camarades qui ne vont plus à l'école du fait de la guerre, voici ce qu'a rapporté Mlle Coulibaly, élève en classe de 3^{ème} :

« J'ai une amie qui ne vient plus à l'école, parce que sa maman n'a plus de moyens pour payer les frais de scolarité. Son papa était gendarme ici à Bouaké ; il a été tué et leur maison pillée. Alors, il n'y a plus personne pour assurer ses cours... »

« Il y a un autre, Armand, qui s'est battu avec le professeur de math, un bénévole et il a décidé de ne plus venir à l'école car, selon lui, on ne nous apprend rien de bon. Il dit que les professeurs ne savent pas expliquer les cours, qu'il préfère attendre une année normale... »

« Il y a aussi deux élèves de ma classe qui ne viennent plus à l'école parce qu'ils sont devenus soldats. Ils sont avec le M.P.C.I. »

Ces trois cas rapportés par cette jeune fille présentent trois difficultés quant à l'accès et au maintien des élèves dans le système scolaire en zone de guerre. Il s'agit dans le premier cas, d'une difficulté liée aux facteurs économiques et sociaux (le décès du seul soutien financier, la pauvreté des parents) ; le second cas soulève un problème d'ordre pédagogique en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et les rapports entre enseignants et enseignés ;

En ce qui concerne le troisième cas, il est lié à l'environnement social et politique qui prévaut dans les zones assiégées où plusieurs enfants ont été enrôlés dans la guerre.

Tableau 10 : synthèse des difficultés de la scolarisation en général en période de guerre selon les zones

Thèmes → Zones ↓	Accès	Maintien	Qualité	Environnement
Zone sous contrôle Gouvernemental	<p>Manque de documents administratifs</p> <p>Manque d'informations ou information insuffisante sur la 2^e rentrée</p> <p>Lourdeurs administratives à l'inscription</p> <p>Faible capacité d'accueil des écoles (Insuffisance de places dans les écoles)</p>	<p>Grossesses non désirées en cours d'année</p> <p>Problèmes d'hébergement des élèves</p> <p>Démotivation des élèves</p> <p>Harcèlement sexuel des filles</p> <p>Irrégularité dans le paiement des frais de scolarité</p> <p>Absence ou insuffisance de cantines scolaires</p>	<p>Insuffisance d'enseignants</p> <p>Démotivation des élèves et enseignants</p> <p>Absentéisme des enseignants</p> <p>Manque de logements pour les enseignants déplacés</p> <p>Faiblesse de l'organisation administrative</p> <p>Ecoles relais sous équipées</p> <p>Durée de la formation écourtée</p> <p>Absence de salles spécialisées</p> <p>Grèves des enseignants et des élèves</p>	<p>Traumatismes de la guerre</p> <p>Absence d'hygiène</p> <p>Surpeuplement dans les familles</p> <p>Dépaysement et intégration difficile des enseignants et élèves déplacés</p> <p>Dislocation de la cellule familiale</p> <p>Situation précaire des familles</p> <p>Absence de prise en charge psychologique des élèves déplacés</p>
Zone ex- assiégées	<p>Manque de structures d'accueil (Fermeture des écoles, Ecoles transformées en camps militaires)</p> <p>Délocalisation des écoles</p> <p>Absence de fournitures scolaires (Man)</p> <p>Déficit d'enseignants</p> <p>Cotisation exigée des élèves</p> <p>Réticence des parents à inscrire les filles</p>	<p>Etat de santé (handicaps physiques liés à la guerre)</p> <p>Cotisation exigée des élèves</p>	<p>Difficultés dans la rémunération des enseignants et des bénévoles</p> <p>Manque d'encadrement pédagogique des enseignants</p> <p>Programmes incomplets</p> <p>Conflits entre élèves et enseignants</p> <p>Retard des élèves pour les inscriptions</p> <p>Insuffisance d'enseignants titulaires</p> <p>Recours aux enseignants bénévoles non qualifiés</p>	<p>Activités lucratives et domestiques</p> <p>Enrôlement des élèves</p> <p>Décès des parents</p> <p>Violences et traitements dégradants des filles</p> <p>Faible confiance des familles dans le système d'éducation</p> <p>Insécurité ambiante</p> <p>Prolifération des armes de guerre</p> <p>Accroissement des conflits familiaux</p> <p>Ecoles transformées en camps militaires</p> <p>Déplacement des parents de la ville vers le village</p> <p>Installation d'une culture de la guerre</p> <p>Absence de moyens de déplacement</p> <p>Cohabitation traumatisante des élèves avec les militaires</p> <p>Absence de points d'eau dans les écoles</p> <p>Incertitude sur la validation de l'année scolaire</p>

2.3. Analyse des actions d'éducation initiées pendant la guerre

Les initiatives d'éducation entreprises pendant le conflit armé aussi bien en zone sous contrôle gouvernemental qu'en zone sous contrôle des forces nouvelles, constituent des tentatives de réponse aux conséquences multiples de la guerre. Ces actions ont mobilisé l'ensemble des acteurs de la communauté nationale et internationale, notamment les autorités gouvernementales, les autorités des forces nouvelles, les organisations internationales, les ONG, les collectivités locales et les communautés.

2.3.1. Les actions éducatives et sociales en zone gouvernementale

Les actions éducatives entreprises dans cette zone sont principalement le fait du gouvernement. Elles sont de loin les plus importantes de par leur nature et les moyens matériels, humains, logistiques et financiers mobilisés.

Ainsi, l'organisation de la deuxième rentrée a permis d'inscrire environ 20% des élèves initialement attendus à la rentrée 2002-2003 dans la zone sous contrôle des forces nouvelles. Ces cours ont impliqué la majorité des enseignants des zones anciennement assiégées qui ont rejoint la zone gouvernementale.

Ces actions ont été fortement soutenues au plan pédagogique, logistique et institutionnel par l'UNICEF (distribution de Kits scolaires aux élèves déplacés), le Programme Alimentaire Mondial – PAM – (alimentation des cantines scolaires), l'UNESCO (appui institutionnel) ainsi que par la coopération bilatérale (Japon, France, Belgique, Chine) et des ONG nationales et internationales.

Certaines initiatives privées ont également été enregistrées. Il s'agit d'offres de bourses d'études par des établissements de formation, de dons de vivres, de fournitures, de livres, d'argent et de matériels divers par des organisations syndicales d'élèves et d'enseignants et les parents d'élèves des établissements d'accueil.

Le tableau ci-après présente les différentes initiatives prises en zone sous contrôle gouvernemental dans le domaine de l'éducation pendant la guerre et leurs principales composantes.

Tableau 11 : Synthèse des principales actions éducatives et sociales pendant la guerre en zone gouvernementale

Intitulé de l'action	Initiateur	Statut de l'initiateur	Nature de l'action	Objectifs visés	Bénéficiaires (Nombre & statut)	Durée	Acteurs ou Structures impliquées	Avantages/Bénéfices
Deuxième Rentrée des classes	MEN METFP Coopération	Etat de CI	Action éducati-ve	Assurer la continuité du service public d'éducation Assurer l'éducation pour tous	Elèves déplacés des zones de guerre et des zones du front	Janvier à Août 2003	Services MEN /METFP ONG, Coopération bilatérale, PNUD, PAM, Unicef, Unesco, enseignants ; établissements privés	Facilitation de l'accès et du maintien des enfants dans le système scolaire Réalisation de l'éducation pour tous
Assistance matérielle	MEN	Etat de CI	Action sociale (DMPS)	Fournir des moyens de survie aux personnels de l'éducation	Personnel enseignant, administratif et technique	Action ponctuelle	ONG, PAM	Maintien de conditions minimales de vie
Réhabilitation des écoles	IRC	ONG	Equipement	Equiper les classes Faciliter l'accès à l'éducation	Elèves des étab de M bahiakro, Dimbokro, Bongouanou	Action ponctuelle	IEP, DREN	Equipements fournis Continuité éducative
Versement d'une prime de motivation	MEN METFP	Etat de CI JAPON,	Action sociale	Soutenir financièrement les enseignants Motiver les enseignants victimes de la guerre	Enseignants craie en main du MEN et du METFP	Janvier à Août 2003	Services MEN / METFP Coopération Japonaise	Mobilisation des enseignants dans l'organisation des enseignements de la 2 ^{ème} rentrée

Tableau 12 : Synthèse des principales actions éducatives et sociales pendant la guerre en zone gouvernementale

Intitulé de l'action	Initiateur	Statut de l'initiateur	Nature de l'action	Objectifs visés	Bénéficiaires (Nombre & statut)	Durée	Acteurs ou Structures impliquées	Avantages/Bénéfices
Distribution de manuels et kits scolaires	MEN UNICEF Syndicats enseignants, Croix rouge	Etat de CI Org intern., ONG	Action éducative	Rendre disponibles les livres et cahiers	Élèves déplacés	Année Scolaire	DREN Enseignants Service, Croix Rouge	Conditions d'études des élèves améliorées Meilleure performance en classe Parents soutenus
Ouverture de cantines scolaires	MEN PAM	Etat de CI Organisati on. inter.	Action éducative	Nourrir les élèves	Elèves déplacés et non déplacés	Année scolaire	MEN, PAM, PNUD JAPON	Conditions d'études des élèves améliorées Santé des enfants améliorée
Don d'habits et de nourriture	Organisati on religieuse	catholique	Action sociale	Soutenir les déplacés	les déplacés	Action ponctuelle	Responsables religieux ; chrétiens	Familles déplacées soutenues
Accueil et hébergement	Maison carrée	ONG	Action sociale	Aider les élèves et les mères déplacés	Enfants et mères	3 mois renouvelables	Croix rouge, société civile Membres	Femmes déplacées soutenues
Assistance Médicale	MEN	Etat de CI (DMPS)	Assistance médicale	Lutter contre les traumatismes Apporter des soins	Enseignants, personnel Elèves, parents	Année scolaire	ONG, France, DMPS	Maintenir en bon état de santé physique
Assistance psychologique	MEN	Etat de CI (DMPS)	Assistance psychologique	Lutter contre les traumatismes psychologiques	Enseignants, personnel, élèves, parents	Année scolaire	ONG, DMPS	Maintenir en bon état de santé mentale

2.3.2. Les actions éducatives et sociales en zone ex-assiégées

Les actions éducatives et sociales mises en œuvre en zone hors contrôle gouvernemental ont été coordonnées par des initiatives privées.

Il convient de noter que l'organisation d'activités pédagogiques et sociales dans cette zone était loin d'être acquise en raison du déplacement massif des populations fuyant les combats et l'insécurité. Ainsi, les différentes actions d'éducation développées dans cette région n'ont été possibles que grâce au soutien actif des organisations internationales (UNICEF, PAM, UNESCO et Croix Rouge) et à la volonté d'organisations locales, notamment l'ONG Ecole Pour tous (EPT). Ces opérations ont également eu pour principal objectif d'assurer la continuité de l'éducation à la plupart des élèves restés dans cette zone et exposés aux divers risques liés directement à la situation de guerre et à l'année blanche.

Le tableau 13 décrit les différentes initiatives éducatives développées dans la région pendant la crise.

Tableau 13: Synthèse des principales actions éducatives et sociales pendant la guerre en zone ex-assiégées

Intitulé de l'action	Initiateur	Statut de l'initiateur	Nature de l'action	Objectifs visés	Bénéficiaires (Nombre & statut)	Durée	Acteurs ou Structures impliquées	Avantages/Bénéfices attendus
Ouverture des écoles ou de Centres d'Initiatives Educatives	ONG/EPT UNICEF	ONG, organisation du système des nations unies	Action éducative	Assurer l'éducation pour tous Occuper, prendre en charge les enfants ; Détourner les enfants de la guerre	Elèves & enfants des zones assiégées	mars à juillet 2003	ONG, UNICEF, UNESCO, Enseignants Volontaires	Réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous Limitation des effets de la guerre (enfants soldats, prostitution)
Distribution de kits scolaires	UNICEF	Organisation internationale	Action éducative	Assurer une bonne formation des élèves	Elèves des zones assiégées	Action ponctuelle	UNICEF Paroisse catholique ONG EPT	Conditions d'études des élèves améliorées Meilleure performance en classe Parents soutenus
Ouverture de cantines scolaires	PAM	Organisation internationale	Action sociale	Nourrir les enfants	Elèves des zones assiégées	Année scolaire	Comité de Pilotage de l'année Paroisse, ONG EPT	Conditions d'études des élèves améliorées Santé des enfants améliorée
Plan de sauvetage de l'année	Comité de pilotage de l'éducation	Organisation bénévole locale (MAN)	Action éducative	Assurer l'éducation pour tous Détourner les enfants de la guerre et des armes	Elèves des zones assiégées	Année scolaire	IRC PAM, UNICEF	Cours assurés dans la région

3.2. Forces et faiblesses des actions d'éducation menées pendant la guerre

L'analyse des différentes stratégies de prise en charge de l'éducation des enfants pendant cette période de guerre met en évidence quelques faits marquants que l'on peut apprécier en termes de forces ou de faiblesses de ce dispositif.

En terme de forces, le premier acquis concerne la diversité et la richesse des initiatives prises de part et d'autre en faveur de l'éducation des enfants pendant la crise. Ces initiatives d'origine gouvernementale ou de la société civile (ONG, organisations religieuses ou syndicales et associations) ont révélé une solidarité nationale active et une forte capacité de réaction de la communauté nationale. Ces actions ont démontré également la volonté de tous les acteurs sociaux et politiques de préserver le droit à l'éducation malgré la gravité de la crise.

Cet effort s'est accompagné d'un esprit de sacrifice dont ont fait preuve à la fois les enseignants et les personnels administratifs et techniques déplacés en zone gouvernementale, ainsi que les enseignants volontaires de la zone de conflit.

L'accompagnement des actions éducatives par des actions sociales a permis d'atteindre les objectifs d'éducation et de préserver les enfants des effets de la guerre (enfants soldats, drogue, alcoolisme, prostitution, violence gratuite).

Au total, ces actions ont été bénéfiques à plus d'un titre aussi bien pour les enfants eux-mêmes que pour les parents et la communauté nationale.

Cependant, il est indéniable que mettre en place un dispositif d'éducation en période d'urgence et de crise n'est pas sans difficulté tant au niveau de la qualité du contenu de l'activité éducative qu'au niveau logistique, organisationnel, humain et financier. Les faiblesses du dispositif sont analysées au niveau de la zone gouvernementale et à celui de la zone hors contrôle gouvernemental.

3.2.1. Faiblesses du dispositif d'éducation en zone gouvernementale

Mises en place dans l'urgence et sans préparation préalable au sein d'établissements traditionnellement sous-équipés, les écoles relais ont présentée des lacunes telles l'absence ou l'insuffisance d'équipements didactiques, l'inadaptation des infrastructures (bureaux de Directeurs d'école transformés en salles de classes, écoles primaires accueillant des collèves relais, etc.).

L'éloignement des écoles relais des lieux d'accueil des élèves en ajoute aux difficultés de déplacement, d'autant que les mesures sociales prises en faveur des déplacés restent nettement insuffisantes par rapport aux besoins des familles.

Au total, les enseignements de la deuxième rentrée ont été organisés dans un climat social et psychologique assez difficile et dans des conditions matérielles et financières précaires. Dans un tel contexte, il était difficile d'atteindre pleinement les objectifs d'efficacité et de qualité du travail à la hauteur des efforts consentis par l'ensemble des acteurs.

3.2.2. Faiblesses du dispositif d'éducation en zone ex-assiégées

L'analyse des actions d'éducation développées dans cette zone met en évidence les importants efforts réalisés par les responsables locaux. Ces efforts ont permis de maintenir à l'école une proportion importante d'élèves.

Cependant, l'organisation des enseignements sur une courte période ne peut permettre de couvrir correctement le programme scolaire annuel.

De plus l'exode massif des enseignants, du personnel administratif et techniques des établissements vers les zones gouvernementales, réduit la qualité de ces enseignements qui

ont été organisés pour l'essentiel avec des enseignants bénévoles représentant 80% des enseignants, sans aucune qualification et recrutés sur le tas.

En somme, l'analyse de toutes les actions mises en œuvre tant en zone gouvernementale qu'en zone non gouvernementale (nature, objectifs, statut des bénéficiaires, etc.) montre leur caractère général et non spécifiquement ciblé sur les filles.

De fait, en tant que groupe cible prioritaire dans la politique nationale de développement de l'éducation, les filles auraient pu bénéficier de certaines actions spécifiques pendant cette période de guerre.

Au total la guerre a interrompu gravement la dynamique de développement de l'éducation amorcée au cours de cette dernière décennie avec un taux brut de scolarisation des garçons et des filles en pleine croissance. Malgré les apparences, le niveau global de participation des filles à l'éducation a été fortement altéré par la guerre, même s'il n'est pas compromis en raison des efforts considérables déployés et de la forte mobilisation des autorités gouvernementales, des responsables des ONG, les organismes de coopération multilatérale et bilatérale et de la communauté nationale.

Néanmoins, les nombreuses difficultés rencontrées par l'état, les parents d'élèves, les administrateurs, les enseignants, les élèves et particulièrement les filles, montrent qu'en période de guerre, l'action d'éducation n'a qu'une portée limitée. Les pénibles conditions psychologiques, matérielles et sociales de la situation de l'école en situation de guerre constituent des blocages de l'action éducative et des freins au développement d'une action de qualité, orientée vers la prise en compte des groupes marginalisés dont les filles.

Cette analyse fonde les propositions et actions ci-après.

4. RECOMMANDATIONS

Les propositions issues de l'analyse situationnelle, fondées essentiellement sur celles des différents acteurs du système éducatif enquêtés, sont organisées en direction de trois principales cibles que sont les décideurs ou autorités politiques et administratives ; les acteurs des institutions d'éducation et de formation et les membres de la communauté (communauté de base, société civile, familles et parents d'élèves).

La synthèse des principales recommandations est présentée dans les tableaux ci-après.

Tableau 14 : Synthèse des recommandations

Objectifs des interventions → Champs d'intervention ↓	Améliorer l'accès	Améliorer le maintien	Améliorer la qualité et la performance	Améliorer l'environnement éducatif
Environnement économique et social	<p>Mise en place de structures de travail et d'entraide (coopératives agricoles)</p> <p>Amélioration des conditions de vie des parents</p> <p>Implication des groupements et associations (femmes, enseignants, étudiants, cadres et intellectuels)</p>	<p>Réduction des coûts directs de la scolarisation</p> <p>Attribution de bourses aux élèves, notamment aux filles</p>	<p>Équipement des écoles en latrines</p> <p>Payement régulier des primes d'intéressement des enseignants déplacés</p> <p>Augmentation du nombre d'enseignants qualifiés</p> <p>Accroître l'implication des parents dans la gestion de l'école à travers les COGES et dans l'adaptation de l'école à l'environnement socio-économique</p>	<p>créer des conditions de révision et d'apprentissage des cours (leçons)</p> <p>implication des média dans l'effort de mobilisation sociale</p>
Environnement familial	<p>Alphabétisation des femmes</p> <p>développement de l'éducation parentale</p> <p>Sensibilisation des communautés à la valorisation de la fille et de la femme</p>	<p>Amélioration de l'encadrement familial des enfants</p> <p>satisfaction de leurs besoins scolaires et matériels</p> <p>Réduction des travaux domestiques et activités lucratives des filles</p>	<p>Réduction des travaux extra scolaires</p>	<p>Sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des filles en période de guerre</p>
Milieu scolaire	<p>Création et amélioration des cantines scolaires</p> <p>Gratuité des manuels et fournitures</p>	<p>Instauration de l'éducation sexuelle</p> <p>Prise en charge psychologique et sociale des élèves déplacés</p> <p>Allègement des programmes et Réduction le contenus des enseignements</p> <p>Assurer une cohérence entre les programmes et les méthodes d'enseignement</p> <p>Intégrer aux Services de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) la prise en charge des questions de sexualité et de contraception</p>	<p>Redynamisation des COGES</p> <p>Intégration de la dimension genre dans les programmes et adaptation des horaires de cours</p> <p>Allègement des programmes et réduction du contenu des enseignements</p> <p>Cohérence entre les programmes et les méthodes d'enseignement</p>	<p>Interdire les restaurants et hôtels à proximité des écoles</p> <p>Construire des internats ou pensionnats pour les filles</p> <p>Assainissement de l'environnement scolaire par l'interdiction des activités sources de nuisances (bars, alcool, musique, etc.)</p>

Tableau 15 : Synthèse des recommandations

Objectifs des interventions → Champs d'intervention ↓	Améliorer l'accès	Améliorer le maintien	Améliorer la qualité et la performance	Améliorer l'environnement éducatif
Environnement politique et institutionnel	<p>Définition d'un Programme Minimum d'Education d'Urgence</p> <p>Encouragement des initiatives éducatives des ONG et de la société civile</p> <p>Décentralisation du système d'éducation en rapport avec la régionalisation et autonomie des DREN dans la gestion des élèves déplacés</p> <p>Mise en œuvre d'une politique de recrutement et de formation d'enseignants bénévoles dans les zones à faible scolarisation et dans les zones à effectifs pléthoriques</p>	<p>sanction des enseignants indéclicats et des auteurs de harcèlement sexuel</p> <p>implication de tous les acteurs du système éducatif dans la prise de décision</p> <p>Etablissement d'une réglementation favorable au maintien des filles en grossesse dans le système éducatif</p> <p>Elaboration d'une loi prohibitive en matière de mariage précoce et sensibilisation des parents sur la question</p> <p>Actualisation et application de la note circulaire du 28 Août 2000 relative au respect de l'équité entre fille et garçon à l'inscription au CP 1</p>	<p>équipement des écoles relais</p> <p>formation continue des enseignants et superviseurs</p> <p>équipement des inspections d'éducation et de formation en matériel informatique</p> <p>motivation financière des enseignants</p> <p>Inculquer une culture de la paix en milieu scolaire</p> <p>Assurer les enseignements sous le contrôle des institutions internationales (UNESCO, UNICEF)</p> <p>Affectation des enseignants qualifiés en zone de guerre</p> <p>Elaboration d'une réglementation du travail des enfants</p> <p>Favoriser la scolarisation des filles dès l'âge de 3-4 ans</p> <p>Recours aux écoles confessionnelles pour assurer la formation et l'encadrement des élèves en période de crise</p>	<p>rechercher la paix et la réconciliation,</p> <p>sécuriser les personnes et les biens</p> <p>prendre en charge les déplacés de guerre au plan psychologique et matériel</p> <p>établir les statistiques de l'éducation en intégrant la dimension genre</p>

CONCLUSION

L'analyse de la situation de l'éducation en Côte d'Ivoire révèle d'importantes disparités entre genres. Celle-ci est favorable aux garçons dans tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire 1^{er} et 2nd cycle) au vu des principaux indicateurs d'accès, de participation et performance.

C'est dans ce tableau qui démontre l'ampleur des efforts à réaliser que la guerre est intervenue, avec ses effets dévastateurs sur les populations civiles, les acteurs de l'éducation, les infrastructures scolaires, les matériels et équipements didactiques. Bien que salutaires, les actions éducatives mises en œuvre pour pallier les conséquences néfastes de la guerre comportent quelques insuffisances : nombre d'enfants sont restés hors de l'école, en particulier parmi les plus jeunes, certains ont sans doute gagné les rangs des combattants. Quant aux filles, elles ont vu leur niveau de participation global baisser pendant la guerre. Elles ont également été durablement affectées au plan physique, psychologique et moral. Si cette guerre a mobilisation les acteurs nationaux et les bailleurs de fonds en faveur de l'éducation, elle a également exacerbé certains dysfonctionnements du système, notamment :

- Les insuffisances de la gestion pédagogique qui affecte la qualité de l'éducation, le contenu des programmes, etc. ;
- La persistance des inégalités entre sexes et entre régions qui empêche la réalisation de l'équité dans l'éducation, notamment à l'égard des groupes ou des zones prioritaires (femmes, filles, enfants, zones sous-scolarisées).

L'étude a également mis en évidence l'ampleur des défis à relever par le système éducatif ivoirien pour atteindre les objectifs d'éducation pour tous et réaliser la parité dans l'éducation.

Des réponses rapides à ces défis de l'éducation en période de crise et de post-crise permettront d'apprécier les chances d'adaptation du système aux changements et aux incertitudes de l'environnement. La mobilisation des acteurs nationaux et des partenaires internationaux du secteur de l'éducation pendant la crise constitue un indicateur de cette capacité de réaction et d'adaptation en vue de sauver l'essentiel : l'éducation et l'avenir de la jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

- Amazigbo U. O., 1992, Women Education and Society, in Osakwe G., Okojie J., Osakue D. (eds), Women and Education.
- Banque Mondiale, 2000, l'éducation en période de crise. Impact et leçons de la crise financière est-asiatique de 1997-99, Jonathan Ablett et Ivar-André Slengesol
- Benavot, A. 1989, Education, gender and economic development: a cross-national study, Sociology of Education, vol. 62
- Clignet R. et Pilon M., 2001, "La persistance des inégalités dans la scolarisation" Colloque International Genre, Population et Développement en Afrique.
- Colbert V., 2000, Symposium sur l'éducation des filles. Faits, problèmes, actions. Washington, USA.
- Dadier K, Kouakou A. K, 2002, Accès et maintien des élèves en Côte d'Ivoire et en Gambie : Côte d'Ivoire, in Perspectives transnationales sur l'éducation de base en Afrique centrale et de l'ouest, accès, qualité et participation communautaire. ROCARE, USAID, pp 11-33
- Davison J., 1993, School Attainment and Gender: Attitudes of Kenyan and Malawian Parents towards educating girls, *International Journal of Educational Development*, 13(4): 331-338.
- Davison, J. and Kanyuka M., 1992, Girls' participation in Basic Education in Southern Malawi. *Comparative Education Review*, 36(4), 446-466
- Floro, M., J. M. Wolf, 1990, The economic and social impacts of girls' primary Education in Developing Countries, USAID, 105 p
- Hyde K., A., L., 1989, Improving Women's Education in Sub-saharan Africa: A review of the Literature, Education and Employment Division, Population and Human Resources Department, Banque Mondiale.
- Lange M.F., 1998, L'école et les filles en Afrique. *Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala
- Levine, R. A. et al, 1991, Women's schooling child care in Demographic transition, Population and development review, vol. 17, n°3
- Mbanefoh N., 1993, L'accès des filles à l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Nigéria, UNESCO, Bureau Régional de Dakar, n°4, 37 p.
- MICS, 2000, Enquête à indicateurs multiples, UNICEF/ENSEA, 65 p
- Ministère de l'Education Nationale, 2001, Analyse Statistique du Système Educatif, Direction de l'Informatique, de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DIPES), Abidjan.
- Ministère de l'Education Nationale, 2002, Tableau de bord : Synthèse de l'Education Nationale, Direction de l'Informatique, de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DIPES), Abidjan.
- Ministère de la Famille et de la Promotion de la femme 1994, Rapport National sur la situation des femmes en Côte-d'Ivoire, quatrième Conférence sur les Femmes, BEIJING (Chine), Abidjan, Juillet, 57 P.

- Odaga A., Heneveld W. 1995, Les filles et l'école en Afrique Subsaharienne. De l'analyse à l'action, Banque Mondiale, document technique N°298, 112 p
- Okon Guy M. et al, 2003, "Education et Pauvreté en Côte d'Ivoire", Institut National de la Statistique (à paraître).
- PNDEF, 1997, Plan National de Développement de l'Education et de la Formation (1998-2010), 5 volumes
- Tapé G. et Bih E., 1996, Etude sur les opportunités et les freins à la bonne performance des filles à l'école primaire, 1996, UNICEF/ROCARE, 122p
- Tchombe M. T., 1993, L'accès des filles à l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun, UNESCO, Bureau Régional de Dakar, n°4, 50 p.
- Tietjen K, 1991, Educating girls: strategies to Increase Access, Persistence, and Achievement, USAID, 120p
- UNICEF, 1990, Analyse de la situation des Femmes et des enfants en Côte-d'Ivoire, Rapport d'étude, Abidjan, Unicef Côte-d'Ivoire, 121 P.
- UNICEF, 2000, Eduquer dans les situations d'urgence et e crise, résumé, 5p
- UNICEF, 2001, Stratégie Régionale pour l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre, Draft2, Abidjan, 31 octobre
- UNICEF, 2001, Plan stratégique à moyen Terme (2002-2005)
- UNESCO, 2000, Forum Mondial sur l'Education, L'éducation Pour Tous, L'éducation des filles, Etudes thématiques
- UNESCO, 2000, Assurer une éducation de base dans les situations d'urgence et de crise, document de présentation, Forum Mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000, 5 p
- Sommers M., 2002, Children, Education and War : Reaching Education for All (EFA) : Objectives in countries affected by conflict, Washington, World Bank, CPR Working Paper N°.1, June, 48p.